

Ecrit par le 26 décembre 2025

La Mission Locale du Comtat Venaissin ouvre une permanence à Bédoin



La [Mission Locale du Comtat Venaissin](#) poursuit sa stratégie d'ancre locale et ouvre sa 14e localisation à Bédoin. Cette nouvelle permanence s'y tiendra tous les mercredis matin.

Depuis le 1er octobre dernier, la Mission Locale du Comtat Venaissin comptabilise 14 localisations dans lesquelles elle propose ses services, au plus près des lieux de résidence des jeunes habitants. Désormais, elle assure aussi une permanence à la mairie de Bédoin les mercredis de 8h30 à 12h.

Spécialisée pour les jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'une insertion sociale et/ou professionnelle, la Mission locale propose un accompagnement personnalisé pour trouver des solutions adaptées aux besoins de chacun : orientation, emploi, formation, santé, logement, mobilité, accès aux droits, à la culture, aux loisirs...

Ecrit par le 26 décembre 2025



La Mission Locale du Comtat Venaissin œuvre au sein de quatre EPCI : le Grand Avignon, les Sorgues du Comtat, la CoVe, et la Communauté de Communes Ventoux Sud.

Permanences les mercredis. De 8h30 à 12h. Mairie. 301 Avenue Barral des Baux. Bédoin (entrée à gauche en contrebas des escaliers centraux).

Contact : 04 90 60 25 80 / accueil.siege@milocv84.fr

Un simulateur de conduite pour la Mission

Ecrit par le 26 décembre 2025

locale Luberon Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse

[La Mission locale du Lubéron, du pays des Sorgues et des Monts du Vaucluse](#) figure parmi les 30 structures retenues par le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales afin d'être équipées d'un simulateur de conduite. Un appareil qui vise à permettre aux jeunes résidant en zone rurale de s'exercer à l'examen pratique du permis de conduire.

« L'objectif de ce dispositif est d'augmenter le taux de réussite à l'examen du permis de conduire des jeunes et de limiter les abandons de parcours, explique le ministère. Cet outil vient en complément d'autres mesures de l'Agenda rural, notamment des heures de conduite programmées en auto-école pour consolider les apprentissages. »

Ce déploiement de simulateurs fait suite au succès de l'expérimentation menée en 2019 dans 7 missions locales.

Aujourd'hui au total, ce sont 119 missions locales qui bénéficieront d'un soutien financier de l'État pour l'acquisition d'un ou plusieurs simulateurs de conduite ainsi qu'une aide à l'animation du dispositif à hauteur de 20 000 € maximum sur deux années.